



CCE du 15 décembre 2015

LA MAUVAISE RÉFORME SE CONFIRME !

Mardi 15 décembre 2015, s'est tenu un Comité Central d'Entreprise de la SNCF. Les élus étaient consultés sur le budget 2016 du GPF* issu de la loi du 04 août 2014.

La CGT ainsi que toutes les organisations syndicales représentatives ont alerté la direction sur les manquements et l'entrave au fonctionnement de cette instance concernant l'envoi des documents et l'absence de données sur les trajectoires financières et de l'engagement de l'Etat « stratège » dans le système ferroviaire.

*GPF : Groupe Public Ferroviaire

En deux ans, ce sont près de 4 500 emplois qui ont été supprimés alors que les moyens humains pour assurer la charge de travail ne sont pas couverts. Les fermetures de guichets s'accroissent, le manque de contrôleurs à bord des trains se généralise, quand ceux-ci ne sont pas supprimés...! Les conséquences directes de cette austérité sur l'emploi, entraînent des conditions de vie et de travail des cheminots de plus en plus difficiles à vivre au quotidien.

Malgré la démultiplication des accidents ferroviaires graves des trois dernières années, appuyée par tous les indicateurs au rouge sur la sécurité ferroviaire, **le budget 2016 confirme et accélère l'abandon du service public** de la part de l'Etat et de ses nouveaux dirigeants du GPF.

En 10 ans, plus de 26 000 emplois ont disparu à la SNCF. Le budget 2016 du GPF confirme l'expertise du cabinet DEGEST sur la réforme du ferroviaire, qui prévoyait des hypothèses sur la trajectoire de l'emploi des différents EPIC du GPF.

Ce sont en effet près de 2 000 suppressions de poste qui sont inscrites au budget 2016 de SNCF Mobilités.

A l'heure où la COP 21 vient de se terminer avec la signature d'un accord sur le réchauffement climatique, l'activité Fret SNCF va payer une fois de plus un lourd tribut sur les emplois (-450 environ) alors que dans le même temps, le budget conforte un fort développement de OHL qui est une filiale de transport routier de la branche GEODIS, implantée aux Etats-Unis.

La loi Macron, votée cette année, s'inscrit dans la logique du déclin de l'entreprise publique ferroviaire. La libéralisation des autocars au lieu d'être complémentaire aux trains vient, au contraire, en concurrence frontale et vise la suppression de dessertes de trains nationaux et régionaux.

Là où le système ferroviaire doit d'ici 10 ans s'autofinancer, le transport routier de voyageurs et de marchandises ne porte qu'une part marginale des coûts d'infrastructures et externes (pollution, accidentologie, engorgements routiers, etc...).

Les 350 embauches budgétisées pour SNCF Réseau sont très en deçà des besoins de modernisation pointés par l'ensemble des acteurs depuis plus de 10 ans.

Pour la première fois, les filiales représentent à 51% du Chiffre d'Affaires du Groupe.



Cependant c'est encore, et de loin, l'entreprise publique qui est contributive à 69% de la marge opérationnelle à hauteur de 3,1 Milliards d'€ contre 1,4 Md d'€ pour les filiales.

Une fois de plus l'entreprise publique sert de banque pour développer les filiales routières et l'activité à l'international.

Alors qu'une des mesures du pacte de responsabilité (CICE) était censée relancer l'emploi et les investissements, le constat est sans appel. En ayant perçu + de 400 Millions d'€ de crédit d'impôts ce sont plusieurs milliers d'emplois de cheminots qui ont été sacrifiés à la SNCF, ainsi que le gel des salaires pour les cheminots en 2015.

L'alourdissement de la dette de 3,083 Milliards (Md) d'€ pour 2016 porte celle-ci à 54,6 Md d'€ dont 46,2 Md d'€ pour SNCF Réseau.

Elle atteint un niveau supérieur de 10 Md d'€ aux prévisions de la SNCF lors des travaux préparatoires à la réforme de 2014. Son coût financier représente 1,6 Md d'€ / an.

C'est la somme qui manque au système ferroviaire pour contenir la dette et réduire le vieillissement du réseau.

La proposition de la CGT « la voie du service public SNCF » constitue plus que jamais une alternative à la politique d'austérité au gouvernement mise en œuvre par la direction de la SNCF.

Notre proposition est à même d'améliorer le financement du système ferroviaire public et la performance en matière de sécurité des circulations. Elle assure une qualité de service due aux usagers et garantir leur sécurité.

Le progrès social peut l'emporter si nous nous rassemblons pour nos salaires, nos pensions, une amélioration des conditions de travail et la pérennité de notre régime spécial de protection sociale par des emplois à statut.

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

 Fonction :
 Grade :
 Position de rémunération :
 Etablissement :
 Tél :
 E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
 « Que fait la CGT ? »
 FAITES-LA !**

Nom du secteur: Tél :
 Syndicat : Tél :
 Nom du contact :
 Nom du syndiqué :